

TOURNOI DEPARTEMENTAL CHABALA

Samedi 7 et Dimanche 8

Septembre 2019

Déroulement du tournoi

Le tournoi se déroule :

- le samedi 7 septembre 2019 de 14h30 à 18h pour les catégories -12M et -14F et M
- le dimanche 8 septembre 2019 de 9h à 18h pour les catégories -16F et M.

Les équipes seront appelées au micro et devront se présenter à l'heure indiquée sur le planning donné par le responsable de l'équipe et affiché dans les 2 salles. En cas d'absence sur le terrain 10 mn après l'appel au micro, match gagné pour l'équipe adverse.

Chaque match durera 15 MINUTES par mi-temps (Défaite : 0 point / Nul : 1 point / Victoire : 2 points)

En fonction du déroulement de la compétition, la finale dans chaque catégorie pourra se dérouler sur 2 mi-temps de 10 mn.

Le lieu de rendez-vous est le suivant :

Le gymnase Jean Jahan :
509 route de Saint Joseph 44300 NANTES



PORTERIE HANDBALL

509, route de St Joseph
44300 NANTES



Le règlement

Art. 1 : Le tournoi est ouvert gratuitement aux catégories -12ans, -14ans, -16 ans, -19 masculins et féminins. Pour les jeunes non licenciés, possibilité de jouer avec une licence événementielle.

Art. 2 : La compétition se jouera en gymnase, les règles sont celles du HANDBALL à l'exception de l'échelle des sanctions.

- 1 gardien de but, 12 joueurs maximum par équipe (gardien(s) compris).

Echelle des sanctions :

-avertissement

-disqualification de 1 minute

-exclusion (qui peut survenir pour 2 disqualifications)

Une exclusion directe entraîne une suspension pour le match suivant.

Art. 2.2 : le classement se fait selon le système de points 2-1-0 (victoire-nul-défaite). En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées à la différence de buts, au résultat de leur confrontation en cas de nul à égalité, et aux tirs au but (6) en dernier recours. Une égalité en prolongation de 5 minutes avec engagement par entraîneurs entraîne toujours une égalité, il y aura alors le « but en Or » (l'équipe qui marque remporte le match).

Art. 2.3 : une équipe ne se présentant pas sur le terrain durant les **10 minutes** après l'horaire prévu et/ou après un avertissement se verra attribuer une défaite.

Art. 2.4 : Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le temps de jeu quand cela est nécessaire pour respecter le timing du tournoi.

Art. 3 : Les participants aux compétitions devront être licenciés et assurés. En cas de litige, la licence ou une pièce d'identité devront être obligatoirement présentées. Chaque club devra être représenté par un responsable.

Art.4 : l'arbitrage sera réalisé par les équipes ne jouant pas. Un calendrier des arbitrages vous sera remis en début de tournoi sur papier et sera annoncé au micro avant le match.

Art.5 : En cas de litige sur une rencontre, Le comité d'organisation sera le seul à prendre les mesures qui s'imposent.



PORTERIE HANDBALL

509, route de St Joseph
44300 NANTES



Art.6 : Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement un joueur ou une équipe coupable de faits et gestes que la morale sportive réproouve, pour ne pas entraver le bon déroulement du tournoi.

Art. 7 : Le Porterie Handball décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, incident ou accident pouvant survenir pendant la durée du tournoi.

Art.8 : Pour éviter tout désistement abusif de dernière minute, chaque équipe inscrite devra fournir un chèque de caution de **20 euros par équipe à l'ordre du PHB Handball** qui vous sera restitué le jour du tournoi au responsable d'équipe ou dans le cas de non présence sans rétractation (voir Art.8.2), le chèque sera encaissé.

Art.8.2 : Après l'inscription d'une équipe avec dossier complet plus le chèque de caution, vous avez **jusqu'au 2 septembre** pour vous retirer du tournoi sans encaissement du chèque de caution. Passé ce délai (sauf cas de force majeure) Le PORTERIE HANDBALL se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution de **20 euros** par équipe





Art. 9 : La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Sur le site, le club met à votre disposition une buvette qui fonctionnera non stop. Vous pourrez vous restaurer, vous rafraichir

Des vestiaires et des douches seront accessibles pour les clubs et joueurs

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

RESPONSABLES DU TOURNOI :

- Tristan LE GUERN :  leguerntristan@gmail.com
 07 81 39 36 42
- Corinne VERMEIL :  6244021@ffhandball.net
 07 85 27 76 43



PORTERIE HANDBALL

509, route de St Joseph
44300 NANTES

